Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI, 30 MAI:
Aujourd'hui, saint Félix; demain, sainte Pétronille.
150e jour de l'année.
Soleil: Lever, 4 h. 59; coucher, 19 h. 41.
Lune: Pleine lune du 21. Dernier quartier le 29.
A 20 h., « Véronique », opérette, au Casino.

LA RÉUNION GÉNÉRALE DE LA Ligue Patriotique des Françaises à l'Hippodrome

CONFÉRENCE DE M. GEOFFROY DE GRANDMAISON

La Ligue Patriotique des Françaises groupe à Roubaix cinq mille membres. Elle les réunit chaque année en nombre imposant dans une assemblée où les préoccupations de la femme française et catholique sont traitées par un maître de la pensée et de la parole.

M. Geoffroy de Grandmaison, président de la Société Bibliographique de France, dont le nom, les œuvres et le caractère sont entourés de respectueuse considération par l'élite intellectuelle de notre pays, était chargé cette année par la Ligue, de parler aux Roubaisiennes catholiques, qui formaient dimanche après-midi, à l'Hippodrome, une magnifique assemblée.

Le distingué orateur et écrivain, bien qu'il ait eu à parler d'un sujet un peu austère, « La lecture », s'est fait parfaitement entendre de ses auditrices par la clarté maîtresse de son discours et la chaleur de conviction qui émane de sa personnalité.

RAPPORT DE Mme AMÉDÉE PROUVOST, PRÉSIDENTE

Entourée de MM. le vicaire général Delbroucq, remplaçant Mgr Quilliet, évêque de Lille, empêché; le chanoine Catteau, doyen de Saint-Martin; les abbés Cochez, curé du Sacré-Cœur; Marichelle, de Saint-Sépulcre, à Roubaix; Decock, de Saint-Martin, à Croix; Vandewaele, aumônier de la Ligue et des dames membres du Comité, Mme Amédée Prouvost présidait et a communiqué à l'assemblée, sur l'état et l'œuvre de la Ligue à Roubaix, son rapport qui est tout à l'éloge des membres des Comités, des sténtrices et dimaitères. Les résultats : 5.000 membres, comme nous le constatons plus haut, prouvent le dévouement et les efforts. Mme Amédée Prouvost a présenté, avec une parfaite distinction, M. de Grandmaison, dont elle a fait l'éloge qu'il mérite.

LA LECTURE

Conférence de M. de Grandmaison

Il faut lire, bien lire, lire de bonnes choses et retenir ce que l'on a lu. L'excellent orateur qui va parler de la lecture à titre de président de la « Société Bibliographique », exprime d'abord ces vérités, et présente cette société, fondée il y a un demi-siècle et qui a toujours compté des membres dans notre région. Elle facilite beaucoup l'installation de bonnes bibliothèques et, dans ce sens, son précieux concours peut être utilisé par de puissants groupements comme la Ligue Patriotique.

On applaudit de façon significative le délicat éloge de la grâce qui prime la force, de la beauté qui peut être une forme du bien, et le conférencier en arrive ainsi à prouver la puissance de l'idée dont le livre est l'expression la plus agissante.

M. de Grandmaison fait sentir comment opère l'action du livre, de cet écrit qui s'impose parfois malgré le lecteur. Son influence sur l'esprit, l'influence du premier livre surtout, est considérable.

Ecarter les mauvais livres ne suffit pas. Il faut lire les bons livres. Mais qu'il est difficile de faire un bon livre! Il y faut le sens de l'apostolat, la connaissance des choses et le talent.

Que lisez-vous donc, demande le conférencier? Que faites-vous lire? Que devez-vous lire?

Beaucoup, prétendent n'avoir pas le temps de lire et se contentent du mauvais journal dont la lecture trompe et corrompt.

Il est nécessaire de lire : un ouvrage de religion, un catéchisme développé qui permet de suivre l'éducation des enfants; une histoire locale; un livre de poésie, pour les esprits cultivés; un roman choisi, car la femme doit pouvoir converser avec son mari des choses qui l'intéressent et inspirer confiance à ses fils et à ses filles.

Pour faire lire ceux dont on a la charge, il faut beaucoup de circonspection; prenez garde au premier livre, répète l'orateur, qui conseille souvent à la mère de famille de choisir elle-même les livres pour ses enfants : elle a pour cela une grâce d'état.

Par une saisissante anecdote, M. de Grandmaison, chaleureusement applaudi, atteste la grave responsabilité morale des « auteurs qui devraient toujours, écrivait à l'un d'eux en lui faisant de durs reproches une veuve de guerre, penser aux enfants des morts. »

Et nous devons, et nos enfants doivent lire les livres de guerre. « Il faut qu'ils se souviennent afin de n'être plus surpris. »

L'orateur, s'appuyant sur les données certaines fournies par l'œuvre de prêts de la Société Bibliographique pendant la guerre, dont bénéficièrent beaucoup de combattants roubaisiens, a victorieusement défendu la nation française contre le reproche d'aimer le mauvais livre. Succès par l'étranger, le mauvais livre n'a pas de clients plus tristement fidèles que l'étranger. M. de Grandmaison a souligné la gravité du problème de la lecture, dont il faut que s'occupent les ligueuses. « Si vous ne le faites pas, d'autres le feront à côté de vous, sans vous et contre vous. » Il nous appartient donc de nettoyer la librairie française dont le plus grand nombre de clients sont honnêtes et peuvent imposer leur volonté en ayant le courage de leur opinion.

Pour accomplir cette grande tâche, l'orateur a fait, en conclusion, aux jeunes surtout, qu'il a invitées à recourir à la Société Bibliographique, un éloquent et chaleureux appel, vigoureusement applaudi.

ALLOCUTION de M. le VICAIRE GÉNÉRAL DELBROUCQ

M. le Vicaire général Delbroucq, dont on connaît la science et les qualités de cœur, a fait à l'assemblée le plus grand plaisir en exprimant à M. de Grandmaison sa reconnaissance et son admiration. S'associant à la pensée de l'éminent orateur et aux conseils donnés par lui, le représentant qualifié de Mgr l'Evêque a montré qu'il avait bien donné les moyens de suivre le programme de la Ligue : Union des esprits dans la vérité et la charité. Et, par le développement d'une pensée de très belle inspiration, M. le chanoine Delbroucq a fait voir ce programme réalisé dans l'Evangile, la plus belle de toutes les histoires, où l'on trouve un guide divin pour la famille, l'autorité, le patriotisme. Pour la conduite sociale aussi, car c'est l'Evangile de Jésus qui proclame le « misereor super turbam », le grand cri de pitié pour le peuple, d'où sont parties toutes les initiatives de fraternité entre les hommes.

« L'idéal même le monde cherches-le où elle est, dans l'Evangile! » Telle a été donnée par M. le Vicaire général Delbroucq, la très belle conclusion de cette réunion.

LA TOMBOLA DES BILLETS DE PÈLERINAGE A LOURDES

La tombola des billets de pèlerinage à Lourdes, tirée au milieu d'une joyeuse animation, a donné les résultats suivants. Sont bénéficiaires d'un billet :

Mmes Depraete, 78, rue Lacroix, à Roubaix; Tricot, Pavillon Chinois, 4, à Croix; Jules Segard, 57 bis, rue de l'Ermitage, à Roubaix; Liebens-Desjardins, rue des Ogiers, à Croix; Parmentier, 63, rue Jacquart, à Roubaix; Lepers, 85, rue d'Hem, à Roubaix; Bambour, rue Du Guesclin, 2, à Roubaix.

L'ART ET LA RELIURE

CAUSERIE DE M. VICTOR CHAMPIER

Les membres du groupe des Beaux-Arts de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Arts Industriels ont eu, dimanche matin, le plaisir d'entendre une causerie de M. Victor Champier, l'éminent administrateur de cette Ecole. « L'Art et la reliure », tel fut le sujet qui fut traité avec une érudition remarquable et une éloquence facile.

Présenté en termes aimables par M. Dervaux, M. Victor Champier aborda immédiatement son sujet, laissant déborder, de son âme d'artiste, tous les sentiments qu'elle possède.

Après avoir rappelé les origines de la reliure et la façon de la confectionner, le conférencier démontra de suite quels sentiments artistiques animaient, dès le Moyen-Age, la corporation des relieurs. Les quelques « antiphonaires » que nos musées et trésors possèdent encore, en sont une preuve irréfutable. Revêtus tout d'abord d'étoffe ou de cuivre, ces livres manuscrits eurent leur couverture faite de bois sculpté et enchâssé de pierres et de métal précieux ou encore de plaques d'ivoire ou d'argent finement ciselés et représentant très souvent des miniatures de chefs-d'œuvre de l'école florentine.

Lorsqu'en 1453 fut inventée l'imprimerie, on chercha à fabriquer des livres plus maniables que les in-folios d'église et parurent alors les « incunables » pour lesquels on avait diminué le bois en le remplaçant par le carton revêtu de peau. Cette industrie fut florissante en Italie surtout où les Aldes lui donnèrent un essor très grand en perfectionnant les caractères d'imprimerie et en diminuant le format de leurs livres.

Au commencement du XVIe siècle, grâce à Grolier, la reliure française fut heureusement influencée par l'école italienne.

La reliure ne consistait pas seulement à confectionner le corps de l'ouvrage, mais encore à enluminer la couverture faite de cuir.

Les princes et seigneurs français ne tardèrent pas, à l'instar des princes italiens, à vouloir posséder une bibliothèque et encouragèrent ainsi cet art chez nous.

Suivant le caprice du propriétaire, le goût de l'artiste et aussi la valeur de l'ouvrage, les reliures eurent un cachet vraiment artistique et des spécimens de cette époque sont actuellement vendus plus de 100.000 francs, aux ventes de l'Hôtel Drouot.

Vinrent ensuite Legascon, Du Seuil, Derôme, Pas-de-Loup, Lefebvre, qui, suivant leur époque, donnèrent par leur reliure aux livres qui leur étaient confiés, un vêtement digne de l'esprit littéraire de l'auteur.

La reliure française connut depuis lors, une renommée sans égale, et Thouvenin, Trautz, Marius Michel, ainsi que bon nombre d'autres artistes relieurs et doreurs contemporains, contribuèrent à donner à cet art un éclat plus grand.

Ce qui jadis était dû au travail manuel de l'artiste qui, par la roulette enjolivait et dorait le maroquin de la couverture, se fait, à présent, par la frappe, et, conclut l'auteur, il serait à souhaiter que la reliure moderne s'inspire encore un peu du passé pour le plus grand bien de l'art.

Quelques spécimens de reliures du XIXe siècle, provenant de la magnifique bibliothèque, léguée par Pierre Destombes, permirent aux assistants de se convaincre du fini et de la valeur de ces livres.

Au nom du groupe Beaux-Arts, M. Dervaux remercia vivement M. Victor Champier de cette causerie toute artistique et souhaita voir reprendre dans quelque temps la série de ces causeries si intéressantes.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, VENTE LIBRE de: beurre frais de Normandie, 10.50 le kil.; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.40 les 250 gr.; Fromage de Hollande, 9.00 le kil.; Margarine, 7.00 le k.; Cassoulet, 1.60 la boîte; Brosses diverses de tous prix.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CUIRS: Semelles pour femmes, 3.25 la paire; talons pour hommes, 1.00 la paire; talons pour femmes et enfants, 0.75 la paire; demi-semelles Falla, 0.75 la paire.

VINS ROUGE ET BLANC (1.30 et 2.60 le litre)
Vente libre

POMMES DE TERRE DE MERVILLE
0.50 le kil., 2 kilos par personne
Se munir de la carte de denrées

SECOURS AUX CHOMEURS. — Lundi 30: A 8 h., 40.001 à 40.700; à 9 h., 40.701 à 41.300; à 10 h., 41.301 à 42.400; à 11 h., 42.401 à 43.900; à 14 h., 50.001 à 51.350; à 15 h., 51.351 à 53.050; à 16 h., 53.051 à 55.050.

Mardi 31 mai: A 8 h., 53.051 à 54.700; à 9 h., 54.701 à 56.000; à 10 h., 60.001 à 60.950; à 11 h., 60.951 à 61.650; à 14 h., 61.651 à 62.450; à 15 h., 62.451 à 63.850; à 16 h., 63.851 à 65500; à 17 h., Réfugiés, de 1 à 2.000.

HALLE FLIPO. Vin rouge, qualité supérieure, 1.25; blanc fin, 2 fr. Beurre extra fin, 11 fr. Fromage Hollande gras, 8 et 9 fr. (baisse, 1 fr.). Jambons fins, 10 fr. (baisse 2 fr.). Pain d'épice miel, 4 fr. Voir tableaux des prix. 75919d

UNE SEANCE LITTERAIRE AU PROFIT DES CONFERENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — Nul n'ignore les nombreux encouragements et le charitable soutien qu'apporte aux familles nécessiteuses l'œuvre admirable des Conférences de Saint-Vincent de Paul. La crise si douloureuse du chômage prolongé entraîne ces œuvres de bienfaisance à des charges de plus en plus lourdes.

Pour permettre aux huit Conférences de Roubaix de trouver des ressources supplémentaires, le Comité central a eu l'heureuse idée de faire donner une magnifique séance littéraire dans la salle des fêtes de la rue du Vieil-Abreuvoir.

Cette séance de gala qui aura lieu probablement le lundi 13 juin, à 20 h., comportera un programme de choix interprété par la Section dramatique des étudiants des Facultés Catholiques de Lille.

Les familles de Roubaix auront à cœur d'aider les conférences en assistant à cette représentation dont nous donnerons ultérieurement les détails.

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES demande Agent général dans le département. Ecrire : **Consortium**, 52, r. Saint-Georges, Paris. 75000d

POUR LE BON ENTRETIEN DU CIMETIERE. — La Mairie nous prie d'insérer:

Dans le but de donner au cimetière, le meilleur aspect, l'Administration Municipale prie les familles de vouloir bien faire couper les mauvaises herbes sur les tombes leur appartenant et sur celles, abandonnées, voisines de la leur.

Cette mesure doit être prise au plus tôt, afin d'éviter que les plantes jettent leurs semences.

Il est spécialement recommandé de déposer les ordures dans les paniers disposés à cet effet aux angles des allées.

A LA TOISON D'OR, rue Saint-Georges, 33. Fourrures; réparations; conservations. 75924d

CLUB HIPPIQUE DE ROUBAIX. — Des cartes d'abonnement pour les trois jours du concours hippique sont en vente dès ce jour à la Maison Jubé, rue de la Gare, Roubaix.

VIDANGES VANCOILLIE à Mouvaux. 41606

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés pour excès de vitesse et ivresse manifeste sur la voie publique.

CHIEN-DENTISTE. Consultations de 9 à 6 h. Pose de dents. 556 Genevoise, 2, r. Collège.

WASQUEHAL

UNE FÊTE DE GYMNASTIQUE. — La société municipale de gymnastique l'Espérance organise pour le dimanche 12 juin prochain, sa grande fête annuelle de gymnastique qui promet de revêtir, cette année, un brillant éclat, par les concours des éléments qu'elle n'est assuré pour rehausser le travail de ses propres gymnastes dont les moins à Lille sont encore présents à la mémoire de tous. Nous publierons en temps voulu, le programme de cette fête.

NOUS RAPPELONS que les annonces à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à la Librairie Flipo, rue Perrer.

PETIT BEURRE DESSERT
En paquets de 12, de 24, et boîtes de 1K
Vente en gros : GEHLOT-VOREUX. 75083

WATTRELOS

LE CONCOURS DE BALLONS DE LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. — Résultats. — Le Comité de la Fête de Jeanne d'Arc avait organisé un concours de ballons en l'honneur de la Sainte Héroïne.

220 concurrents se disputèrent les 55 lots d'une valeur importante en nature et en espèce.

80 réponses sont parvenues au Comité. 16 ballons sont tombés en Hollande.

Le premier a atterri au Nord de la Hollande, à 358 kilomètres. Les autres s'échelonnent à courte distance sur un parcours de 250 à 300 kilomètres.

Les prix seront distribués au siège du Comité Café Hennebel, 5, Grand'Place, ce soir lundi 30 mai, à 19 heures.

Voici la liste des gagnants :

1. Maria Hellin, hameau du Beck; 2. Marie Dubus, rue Carnot, 300; 3. Suzanne Lepoutre, P. Catteau; 4. Richard Gérard, rue Thiers; 5. J. Wycart, Grand'Place; 6. H. Bienvenu, id.; 7. A. Bienvenu, id.; 8. H. Beuscart, rue d'Audenaerde; 9. J. Maillard, rue de la Gare; 10. M. Meurisse, rue Boileau; 11. A. Leclercq, Grand'Place; 12. P. Grimonprez, Breuil; 13. R. Destailleur, P. Catteau; 14. L. Ricq, rue de l'Industrie; 15. Leman-Esquedin, rue de l'Industrie; 16. J. Grimonprez, Breuil; 17. Mlle Fourlinnie, Baillerie; 18. H. Beuscart, rue d'Audenaerde; 19. J. Delmotte, 81, rue St-Vincent de Paul; 20. G. Leclercq, rue Thiers; 21. Mlle Fourlinnie; 22. A. Bienvenue, Grand'Place; 24. G. Nottebaert, Claude-Bernaert; 25. L. Debuischert, Bas-Chemin; 26. Motte P., Baillerie; 27. B. Foures, rue de Roubaix; 28. Demeyere, rue des Arts; 29. Beausire, rue de Roubaix; 30. Hedon, P. Catteau; 31. L. Leveugle, rue de Leers; 32. Delcourt, rue Beaurepaire; 33. Delfosse, rue St-Vincent de Paul; 34. Herminez, rue du Moulin; 35. Cossement Jeanne.

LES CONTRIBUTIONS. — Les rôles de droits d'épreuves et de vérification des appareils à vapeur sont en recouvrement entre les mains de M. le Percepteur, 97, rue de l'Industrie, à Roubaix. Chaque contribuable est tenu d'acquitter dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté. A partir de ce jour, court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui les motive.

LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Parent-Monfort, fabricant, MM. André Legrand, 64 ans, contremaître, et Louis Lelièvre, 21 ans, surveillant, sont tombés d'un échafaudage. Le premier s'est fait des contusions avec plaies aux membres inférieurs, et devra observer un repos de 20 jours. L'état de M. Lelièvre, qui a été blessé aux bras et aux jambes, nécessitera une incapacité de travail de 30 jours.

LYS

RAVITAILLEMENT. — Vente libre de toutes denrées: Sucre blanc, 3.70; Sucre cristallisé, 3.10; Saindoux, 7.75; Chicorée, 2.50; Amidon, 2.70; Tapioca, 0.75; Brosses, 5.00, 2.00, 2.75, 2.50, 1.75, 0.40; Savon blanc, 2.50; Savon de ménage, 1.25; Savon mou, 1.75; Vin nouveau, 1.25; Sardines, 1.75, 1.50, 1.10; Lait liquide, 2.25; Filets de harengs, 1.25; Rôti, 2.65; Huile, 3.75; Vinaigre, 1.25; Pain d'épices, 3.00; Corned beef, 3.75; Chocolat, 6.00; Poivre, 0.60, 0.65; Savonettes, 1.75; Fromage, 9.00; Riz, 2.50; Confiture, 3.00; Cirage, 0.45, Cacao, 2.50; Chaussures de repos (pointure 40, 15.00; Chaussures d'enfants (pointures 36, 37, 38), 11.00.

HEM

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Les sections des Mutilés-Réformés, de la Fraternelle des Combattants accompagnées de la Musique Municipale, se sont rendues dimanche, à 16 heures, chez M. Poillon, adjudant récemment décoré de la Croix de la Légion d'honneur, pour le féliciter de cette belle distinction si justement méritée.

Aux applaudissements de tous, M. Dubus, président d'honneur des Combattants, a remis à M. Poillon, l'insigne de la Légion d'honneur.

M. l'abbé Tack, ancien vicaire d'Hem, a prononcé une allocution émue et d'un patriotisme élevé en l'honneur du brave légionnaire.

M. Poillon a répondu en disant qu'il conservera le meilleur souvenir de cette manifestation de sympathie. Il assura ses anciens frères d'armes de tout son dévouement.

CARTES D'ETRANGERS. — La Mairie nous communique : Les étrangers ayant fait une demande de carte, peuvent la retirer à la Mairie, en produisant le récépissé de la demande: le reçu du percepteur constatant le paiement de la taxe de 5 fr. et le permis de séjour.

VACCINATIONS. — Le médecin vaccinateur se rendra dans les écoles, les 3 et 4 juin, pour y opérer les vaccinations gratuites. Les enfants de 3 mois à 1 an seront vaccinés à la Mairie, le jour de la consultation des nourrissons. Les adultes, le même jour, à l'issue de la consultation.

CULTURE DU LIN. — La Mairie nous communique : « Les déclarations de culture du lin, pour 1921, doivent être faites jusqu'au 1er juin, dernier délai. Des formules de déclaration sont à la disposition des intéressés à la Mairie. »

SECOURS TEMPORAIRES. — Par suite de la suppression des secours temporaires, les personnes indigentes se trouvant dans le cas d'être secourues par le Bureau de bienfaisance, sont invitées à se présenter à la Mairie, avant le 4 juin, munis de leur livret de famille, certificats de salaire, etc....

FOREST

AUX FUNÉRAILLES DU SOLDAT JEAN MORLEGHEM. — A l'issue des obsèques de M. J. Morleghem, au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés, entre autre par M. Raymond Floria, commandant des sapeurs-pompiers, qui a rendu hommage à la mémoire du valeureux soldat mort pour la France.

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Chuffart, maire.

Le Conseil vote une somme de 25 francs pour l'érection d'un monument aux instituteurs morts pour la Patrie.

Le Conseil prend une délibération demandant l'autorisation aux maires de pouvoir délivrer des certificats de vie aux mutilés pour leurs pensions.

L'augmentation de 200 % au Receveur municipal est également acceptée.

Les avances ayant été faites aux particuliers pendant l'occupation, le Conseil décide que ces avances seront remboursées par ceux dont la situation permettra ce remboursement.

La suppression du tabac de zône causant un grand préjudice à la population ouvrière, le Conseil émet le vœu que le tabac de zone soit rétabli.

M. Leclercq, dont la propriété est située route de Tressin, sera invité à couvrir les fosses d'aisance.

Deux chars du Parc Militaire étant devenus inutilisables, par la suppression du ravitaillement, le Conseil décide de les mettre en vente.

Plusieurs questions concernant les portions ménagères sont ensuite réglées.

Avis favorable est donné à plusieurs demandes d'assistance.

WILLEMS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. J. Pottiez, maire.

La nouvelle Mairie. — Il est donné connaissance du procès-verbal d'enquête, relativement au transfert de la Mairie, avec avis favorable, par M. J. Desprez, conseiller général, commissaire enquêteur. Une déclaration défavorable au projet, émanant de M. Esquerre, conseiller, ancien maire, est annexée au procès-verbal d'enquête. M. Esquerre, en reconnaissant la nécessité de construire une nouvelle mairie, n'est pas d'accord sur l'urgence et le choix des moyens. Néanmoins, après discussion, le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet.

Le bâtiment, d'une transformation facile, sera situé à proximité de la Place publique, de l'Eglise et des Ecoles.

Le Conseil expose à M. le Préfet que la commune de Wattrelos a un dossier de dommages de guerre très important; que les intérêts de l'indemnité qui lui est due, permettront de boucler le budget, et le prie d'autoriser la Municipalité à donner accord au vendeur, et à faire l'acquisition de l'immeuble, rue des Morts.

Avenant à la concession d'énergie électrique. — Le Conseil donne un avis favorable.

Portions ménagères. — Le Conseil prononce quelques radiations et affectations, sous réserve d'enquête pour quelques cas.

Bureau de bienfaisance. — M. Simon, président de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole publique, est nommé membre de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Louis Mullier, démissionnaire.

FLERS

LES FUNERAILLES DE DEUX SOLDATS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR. — Hier dimanche, à 16 h. 30, furent solennellement célébrées les funérailles de deux enfants de Flers morts pour la Patrie, MM. Arsène Bailly et Charles Saladin.

Les corps de ces héros avaient été, lors de leur retour dans la commune, placés dans une chapelle ardente, en l'église de Flers-Bourg, où fut dit le service religieux. Une nombreuse foule assistait aux obsèques, rendant à la mémoire des deux vaillants soldats l'hommage dont ils sont dignes.

Le deuil était conduit par des parents et amis des défunts, et les cordons du poêle tenus par quatre médaillés militaires de la commune. La Musique Municipale, les Vétérans de 1870, la Municipalité, et diverses délégations de sociétés suivaient le cortège.

Après la cérémonie, les corps furent conduits au cimetière et inhumés dans le terrain réservé aux militaires de la commune morts pour la France.

PRIMES A LA CULTURE DU LIN ET DU CHANVRE. — La Mairie nous communique :

« Les cultivateurs ayant ensemencé du lin ou du chanvre destiné à la production de la filasse, sont invités, s'ils veulent bénéficier des primes accordées par la loi, à en faire la déclaration à la Mairie, avant le 1er juin. Des formules de déclaration sont à la disposition des cultivateurs au Secrétariat de la Mairie. »

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Dans la soirée de mardi, un livreur de la Brasserie des Trois-Villes, Henri Liagre, 35 ans, domicilié rue du Trocadéro, 28, à Croix, a eu le pied gauche écrasé par une roue de sa voiture. C'est en voulant monter sur le véhicule en marche que, glissant du marchepied, le livreur fut blessé. Six jours de repos.

FLERS-BREUCQ

La reconstruction du pont de la Marque sur le Nouveau Boulevard

Les travaux de reconstruction du pont de la Marque, sur le Nouveau Boulevard, s'effectuent depuis quelques mois, et on espère en voir l'achèvement vers le mois de juillet.

Nous posséderons alors un pont qui n'aura plus le cachet du provisoire comme le pont actuel construit par le génie français, il y a deux ans.

En béton armé de 50 mètres sur 6 m. 50, et d'une épaisseur de 0 m. 15, bien équilibré, le nouveau pont présentera une sécurité plus absolue que l'ancien, qui a eu à supporter une circulation plutôt intense.

En outre, le service du tramway Mongy en sera facilité par une traversée de la Marque plus pratique et offrant moins de dangers que les deux ponts sur lesquels les voitures passent la rivière, cotoyant le pont principal.

On procède maintenant au démantèlement de la partie la plus grande du pont en bois. Les conducteurs des nombreuses autos qui utilisent le Nouveau Boulevard feront bien de ne pas s'engager trop rapidement à cet endroit, pour éviter tous risques de collision.

ASCQ

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, à 20 h., sous la présidence de M. Fourmestraux, maire. Seize conseillers sont présents.

Dossiers de guerre. — Le Conseil sollicite une avance, qui permettra de régler les honoraires dus à l'architecte chargé de la préparation des dossiers de guerre. — Adopté.

Aqueducs. — Un crédit de 565 fr. est voté, cette somme étant due à l'agent-voyer, pour l'établissement de deux projets de construction d'aqueducs exécutés en 1921 dit.

Mairie. — L'assemblée vote l'acquisition d'un immeuble destiné à être affecté aux besoins de la Mairie.

Budget. — Le budget additionnel pour 1921, du Bureau de bienfaisance, est approuvé.

Huis clos. — Le Conseil examine à huis clos diverses questions d'assistance.

TAXES MUNICIPALES. Les détenteurs de portions ménagères du Marais sont invités à se présenter à la Perception d'Annappes, pour y effectuer le versement du montant de la taxe municipale pour l'année courante.

CULTURE DU LIN. — La Mairie nous communique: « Tous les cultivateurs de lin et de chanvre, destiné à la production de la filasse, doivent, s'ils veulent bénéficier de la prime accordée par la loi, en faire la déclaration à la Mairie, avant le 1er juin. »

ANNAPPES

CONSOLTATIONS DE NOURRISSONS. — Par mesure d'ordre, et dans l'intérêt général, les décisions suivantes ont été prises pour les futures consultations:

1° Les nourrices habitant les quartiers de l'Hempempont, des Marchelles, du Marais et la route de Tournai, ainsi que celles dont le nom commence par les lettres A à C inclus, devront se présenter à la pesée, à 15 h. exactement;

2° Celles dont le nom commence par les lettres D à L inclus, à 15 h. 30, et celles comprises dans les lettres M à Z, à 16 h. 15.

Les personnes qui n'auraient pas répondu à l'appel de leur nom à l'heure indiquée, seront reçues à la fin de la consultation.

E. WERNER JOAILLIER-ORFÈVRE 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 30 MAI :
Marché de 8 h. à midi.
Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 heures.

UNE CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE A L'HOTEL DE VILLE

A LA MÉMOIRE DES AGENTS DE POLICE DE TOURCOING MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Sous la présidence d'honneur de M. le sénateur Dron, ancien maire de Tourcoing, président honoraire de la Mutuelle de la police, et sous les auspices de la Municipalité, a eu lieu dimanche, à dix heures, à la permanence centrale de l'Hôtel de Ville, l'inauguration de la plaquette-souvenir dédiée aux braves agents de police tombés face à l'ennemi : Bisiaux, Delaer et Vaneste.

Le motif scellé dans la muraille, avait été décoré de tentures tricolores et de plantes vertes, au milieu desquelles se dressait sur une stèle, le buste de la République.

Au personnel de la police s'étaient joints les vétérans retraités, inspecteurs, secrétaires, agents de sûreté. Aux côtés de M. le sénateur Dron se trouvaient MM. Louis Thaune consul de Belgique; Abel Leveugle et Désiré Vandamme, conseillers d'arrondissement; Jules Brassard et Alfred Lambrecht, adjoints au maire; MM. les conseillers municipaux; Lenfant, commissaire central; Bouvet Maréchal, commissaires d'arrondissement, ainsi que les familles des agents tombés au front qui avaient été invitées à la cérémonie.

LES DISCOURS

M. Arthur Lepers, président actif de la Mutuelle de la police, dans une émouvante allocution, glorifia le sacrifice de ses camarades morts pour la Patrie, dont le souvenir restera vivace dans tous les cœurs. Il assure les familles en deuil de la respectueuse affection et de l'admiration de tous.

Après la remise de la plaquette-souvenir à l'Administration municipale, M. Alphonse Lenfant, commissaire central, rendit hommage aux morts de la guerre et au personnel de la police.

La police de Tourcoing, dit-il, je suis fier de le proclamer, pendant la guerre, que ce soit au front que ce soit en pays occupé sous la férule ennemie, a rempli son devoir.

Sur un effectif de 88 unités, 11 agents sont partis le premier jour de la mobilisation rejoindre leur régiment.

Tous ont fait preuve du plus grand esprit de discipline, de courage, de sacrifice. Partout, en toute circonstance, ils se sont montrés dignes du corps auquel ils appartenaient en temps de paix. M. Lenfant signala les résultats acquis par eux. Parmi ceux-ci, l'agent Roussel reçut la médaille militaire, et l'agent Wagnon fut fait lieutenant et obtint la Croix de la Légion d'honneur.

Et il ajouta : « Que dire de ceux qui vécurent sous le régime du boche détesté?

La police de Tourcoing est de celle de tous les pays envahis qui a été la plus malmenée par l'occupant. Plusieurs de ses membres ont connu les Conseils de guerre, la prison. Le sous-brigadier Rousseau fut particulièrement l'objet de représailles. D'autres, par leur besogne patriotique quotidienne, ont obtenu, après l'armistice, des décorations des autorités anglaises.

Les agents ont rempli leur mission en bons Français et peuvent passer portant la tête haute, conscients d'avoir accompli leur devoir.

Après avoir salué les valeureux agents, M. Lenfant remercia M. Brassard de son dévouement à la cause de la police, M. Lambrecht qui fut son compagnon de cellule à Loos; MM. les Conseillers municipaux; M. Dron, sénateur du Nord, président d'honneur de la Mutuelle de la police, qui a connu aussi le régime cellulaire allemand des prisons de Loos, de Tournai, Saint-Gilles.

M. Jules Brassard, au nom de l'Administration municipale, rendit hommage au personnel de la police, dont le dévouement éprouvé est au-dessus de tous les éloges.

M. le sénateur Dron, au double titre d'ancien maire et de président d'honneur de la Mutuelle de la police, prit aussi la parole.

Après avoir fait l'éloge des agents de police dont le civisme fut toujours apprécié en toutes circonstances, le sénateur expliqua en détail le rôle des agents à la mobilisation et pendant la guerre. Il évoqua la scène du 50e jour après la déclaration de guerre où les agents mobilisables partirent malgré l'injonction qui leur était faite de rester à leur poste.

M. Dron rappela les circonstances difficiles de l'occupation où les modestes agents étaient à la merci de l'autorité ennemie. Il signala en exemple le cas du sous-brigadier Rousseau, auquel il donna l'accolade.

La cérémonie prit fin à onze heures.

LE BANQUET ANNUEL DE L'AMICALE COLBERT. — A cette fête intime, bon nombre d'anciens élèves assistaient.

Aux places d'honneur, on remarquait la présence de MM. Brassart, adjoint au maire; Dupin, directeur de l'Institut Colbert, et Eugène Courtois, conseiller municipal.

M. Wagnon, président, à l'heure des toasts, remercie M. Dupin, directeur, d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette soirée.

La présence de M. Brassart est soulignée tout particulièrement et, avec des fleurs comme gage de leur sympathie, les Anciens de Colbert lui adressent leurs sincères et cordiales félicitations pour la haute distinction civique reçue récemment de Sa Majesté le Roi Albert Ier.

Le Président passe alors en revue les différentes sections de l'Amicale et chacun des dirigeants de ces divers groupements reçoit des compliments pour l'activité, le zèle et le dévouement apportés à la prospérité de l'Association.

M. Brassart, adjoint, touché de l'ovation faite, remercie le Président de ses paroles élogieuses.

A son tour, M. Dupin, directeur, félicite tous ceux qui se dévouent pour l'Amicale, dit tout son dévouement à l'Institut.

M. Vanhoenacker, secrétaire-trésorier de l'Amicale, remet à M. Dupin la somme de 200 francs pour récompenses à accorder aux élèves les plus méritans de l'Ecole.

Une quête est faite au profit des mutilés de la Grande Guerre (section de Tourcoing). 53 fr. 95 sont remis entre les mains de M. Vansteenkiste, représentant de cette section. Celui-ci remercie.

Une suspension de soirée est demandée et, durant 2 minutes, c'est dans le plus grand recueillement que des pensées émues vont aux glorieux morts.

M. Fourneau, crick-sick, entonne alors un morceau tout de circonstance : « Hommage aux Poilus », et les bonnes volontés se manifestent tour à tour pour donner à la soirée tout l'attrait désirable et la plus grande animation.

UN CAMBRIOLAGE RUE DU PRINCE. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans la maison de M. Edouard Leclercq, chef-trieur, rue du Prince, 74.

Après avoir fouillé tous les meubles au rez-de-chaussée et à l'étage, ils se sont retirés emportant une somme de mille francs, deux chaînes et deux montres.

C'est à son retour, vers onze heures et demie, que M. Leclercq a constaté le méfait. La porte d'entrée de son habitation avait été fracturée.

M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, informe.

MOUVAUX

MORT VIOLENTE. — Depuis son retour de Salonique, M. Augustin Cateel était sujet à de fréquents accès de fièvre. Au cours d'un de ces accès douloureux, dimanche, à cinq heures du soir, il mit fin à ses jours en se pendant.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

Samedi à onze heures, devant une très belle assistance, a été célébré en l'église Saint-Barthélemy, à Mouscron, le mariage de Mlle Gabrielle Christery, fille des feus M. et Mme Christery-Jacquart, de Tourcoing, avec M. Jean Danel, fils de feu M. Georges Danel, notaire à Lille, et de Mme née Geneuvoise.

Les témoins étaient pour la mariée : MM. Clément Christery-Boutry, industriel à Paris, et Joseph Christery-Seclabre, industriel à Tourcoing, ses frères; pour le marié, M. Joseph Danel-Motte, avocat à Lille, son frère, et M. Marcel Gennevoise-Roussel, notaire à Douai, son oncle.

LILLE

LE PRIX VOLNEY. — Dans le prix Volney, une récompense de 500 francs a été décernée pour l'ouvrage de M. Tournoux, de la Faculté libre des lettres de Lille.

**COOPÉ